Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 63 (1983)

Heft: 2

Rubrik: 65 assemblée générale : 8 juin 1983

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

65° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

8 juin 1983

La Chambre de Commerce Suisse en France a tenu le 8 juin 1983 sa 65° Assemblée Générale ordinaire, sous la présidence de M. André Geiser, en présence de son Excellence M. François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France.

Après lecture du Rapport annuel, des Rapports du Trésorier et des Commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes et donné décharge au Conseil d'Administration de sa gestion.

Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1982

L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

En 1982, la situation économique s'est détériorée dans le monde entier. La récession n'a épargné aucune des nations industrialisées, dont la croissance réelle a été soit nulle, soit minime. Le produit national brut de l'ensemble des pays de l'OCDE devrait avoir progressé d'un demi pour cent au maximum. Le recul conjoncturel a été particulièrement prononcé aux États-Unis. Mais la plupart des pays de l'Europe occidentale ont aussi fortement ressenti le ralentissement de l'activité économique. En revanche, l'économie japonaise est parvenue, comparativement, à bien se maintenir, quoique son taux de croissance ait également diminué.

Ce sont surtout les statistiques du chômage qui font ressortir l'ampleur de la récession. Déjà au milieu de l'année 1982, le taux de chômage, en constante augmentation, avait atteint 10 % en moyenne dans la Communauté Européenne et aux États-Unis, un chiffre oublié depuis les années trente. D'après les estimations, le nombre des chômeurs dans les pays de l'OCDE aurait dépassé les 30 millions à la fin de l'année.

En revanche, la forte décélération de la hausse générale des prix, particulièrement marquée aux États-Unis, est un des éléments positifs de l'année dernière. Ce phénomène a permis à plusieurs pays d'assouplir leur politique monétaire, se ménageant de la sorte la marge de manœuvre nécessaire pour mettre en œuvre des mesures visant à stimuler la demande.

Il faut par contre remarquer que le volume des échanges extérieurs s'est notablement contracté en 1982, et ceci pour la première fois depuis 1958. Ainsi, les excédents de recettes des pays de l'OPEP ont pratiquement disparu et de nombreux pays en voie de développement ou appartenant au bloc de l'Est furent aux prises avec de grosses difficultés financières. Le ralentissement de la croissance du commerce mondial a en outre coïncidé avec un renforcement des tendances protectionnistes.

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

La politique économique expansive mise en œuvre au début du second semestre de 1981, avec pour objectif principal la réduction du nombre des demandeurs d'emploi, n'a pas obtenu les résultats escomptés, puisque le chômage s'est encore développé au début de l'année 1982.

La tentative de relance de l'activité par la consommation a entraîné une aggravation de certains déséquilibres, révélatrice des faiblesses de l'économie française.

En juin 1982, le gouvernement a dû accepter une dévaluation, qu'il a accompagnée d'un programme d'austérité. Les prix, les salaires et les dividendes ont été bloqués pendant quatre mois et le budget pour 1983 fut préparé dans la rigueur afin de limiter le déficit à 3 % du Produit Intérieur Brut. A la sortie du blocage, fin octobre, s'est mis en place lentement un système assez strict de normes et de contrôle des prix dans l'industrie et dans le secteur des services pour éviter toute tentative de rattrapage. Dans le domaine des salaires, des efforts ont été entrepris pour atténuer le système d'indexation sur les prix.

Comme prévu, le taux annuel d'inflation, qui atteignait encore 13,5 % au mois de juin, a été ramené à 9,3 % au mois d'octobre. En fin d'année, avec le retour à la liberté contrôlée des prix, le taux d'inflation s'est néanmoins fixé à 11,8 %.

La mise en place du programme d'austérité et particulièrement le blocage des prix et des salaires a entraîné une contraction du pouvoir d'achat pendant le second semestre de 1982.

La consommation privée n'a donc pu stimuler que faiblement l'activité économique. L'indice de la production industrielle, qui avait marqué une certaine reprise dans les derniers mois de 1981, n'a pas augmenté en 1982. Les dépenses d'investissement ont chuté dans toutes les branches d'activité, sauf pour les grandes entreprises nationales.

Si la progression du chômage a été freinée (les demandes d'emploi ont été stabilisées autour de 2 040 000 en chiffres corrigés des variations saisonnières) et si l'inflation a marqué un recul sensible, le déficit de la balance commerciale s'est très nettement aggravé pour atteindre 93,3 milliards de francs français (49,6 milliards en 1981), conséquence d'une forte augmentation des importations et d'une quasistagnation des exportations depuis septembre 1981. La dégradation des résultats du commerce extérieur de la France semble due à la conjonction de facteurs défavorables : le déphasage conjoncturel entre la France et ses principaux partenaires commerciaux, la mauvaise compétitivité de certaines industries et la faiblesse du franc sur les marchés des changes.

Le déficit de la balance commerciale de la France s'est surtout accru avec les pays industrialisés et, pour la première fois depuis longtemps, la France est devenue déficitaire avec tous ses partenaires de la CEE (sauf la Grèce). Notons que le solde agro-alimentaire est toujours largement positif, mais l'excédent est un peu inférieur à celui de l'année précédente.

La politique monétaire française a été marquée par les fortes pressions exercées sur le franc français sur les marchés des changes. Il semble bien que les deux dévaluations d'octobre 1981 et de juin 1982 ne se soient pas faites dans les conditions les plus propices : l'économie française n'en a en tout cas pas retiré le profit attendu du côté des exportations.

Les perspectives à court terme sont assez sombres. Le ralentissement d'activité amorcé en 1982 devrait se poursuivre, avec ses conséquences sur l'emploi. Il faudra que le côté positif recherché, à savoir l'amélioration de la balance commerciale, se confirme dans les mois à venir pour conforter la position du franc, préalable indispensable à toute consolidation des résultats, jusqu'à présent acquis artificiellement, dans la lutte contre l'inflation.

L'ÉCONOMIE SUISSE

C'est avec un certain décalage par rapport à l'économie mondiale que l'économie suisse était entrée dans une phase de récession, au cours du second semestre de 1981.

Cette tendance s'est affirmée dans le courant de l'année 1982.

Le recul de l'activité économique en Suisse a été étroitement lié à la diminution de la demande extérieure, accentuée par une forte appréciation du franc suisse à la fin de 1981 et au début de 1982, ainsi que, dans une certaine mesure, aux effets sur la demande intérieure du resserrement de la politique monétaire.

Le ralentissement de l'inflation, qui était attendu au début de l'année dernière, est intervenu plus tardivement que prévu. En effet, l'affermissement du cours de change des monnaies étrangères par rapport au franc suisse a fait remonter jusqu'à la fin de l'automne les prix des produits importés, tant au niveau du commerce de gros que dans celui de détail. En ce qui concerne les produits suisses, la hausse des prix ne s'est atténuée que vers la fin de l'année. En moyenne annuelle, l'inflation s'est fixée à 5,6 % en 1982, contre 6,5 % en 1981.

La baisse du Produit Intérieur Brut en 1982 (- 1,3 %) a entraîné un recul sensible de l'emploi et une augmentation du chômage complet et partiel, qui demeure néanmoins à un niveau relatif extrêmement bas (0,8 % de la population active). La baisse de l'emploi en 1982 a été particulièrement marquée dans certains secteurs comme les machines et métaux, l'horlogerie ou la construction. Plusieurs mesures de politique économique ont été décidées en 1982 afin de limiter les effets négatifs de la prolongation de la récession sur le revenu des ménages (modification de la durée maximale de l'indemnisation du chômage partiel, portée de 12 à 18 mois, extension du nombre d'indemnités journalières de l'assurance chômage pour certaines catégories de travailleurs, élargissement des garanties financières accordées aux travailleurs en cas d'insolvabilité de leur employeur).

La forte appréciation du franc suisse par rapport aux autres monnaies, qui grève la compétitivité extérieure et intérieure des produits fabriqués en Suisse, comme les mutations de la demande mondiale dans un contexte de concurrence internationale accrue par la crise économique ont contraint les entreprises suisses à poursuivre la restructuration de leurs activités.

Conformément à l'objectif qu'elle avait fixé d'accroître la circulation monétaire de 3 %, la Banque

Nationale a veillé à doter l'économie de liquidités suffisantes. Elle a ainsi contribué à la baisse rapide des taux d'intérêts à court terme dans une première phase et, ensuite, de ceux à moyen et long terme. L'écart entre les taux d'intérêt pratiqués en Suisse et ceux en vigueur à l'étranger s'est creusé et la surévaluation du franc suisse a pu être contenue.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA SUISSE EN 1982

Le ralentissement de l'activité économique en Suisse en 1982 s'est reflété dans les résultats du commerce extérieur, qui n'ont pas atteint les records de l'année précédente.

En valeur nominale, les importations ont diminué de 3,4 % pour atteindre 58,1 milliards de francs suisses et les exportations de 0,3 % pour s'établir à 52,7 milliards.

Le recul du taux de croissance des exportations a concerné l'ensemble des zones géographiques, mais il a été particulièrement sensible vis-à-vis des pays non européens de l'OCDE. Les exportations vers les pays de l'OPEP ont progressé de 10 % en valeur, leur part de marché représentant en 1982 environ 9 % du total des exportations de la Suisse. Les principaux clients de la Suisse sont toujours la République fédérale allemande, la France, les États-Unis et l'Italie.

L'évolution du volume des importations de marchandises a été sujette à des fluctuations importantes au cours des dernières années, mais la tendance globale a été à la baisse. En 1982, le recul des importations a été particulièrement marqué pour les biens d'équipement (– 6 %) ainsi que pour les produits énergétiques (– 4,5 %). Comme en 1981, les principaux fournisseurs de la Suisse ont été l'année dernière la République fédérale allemande, la France, l'Italie et les États-Unis.

Il faut relever que les importations ont diminué davantage que les exportations et que, par conséquent, le déficit de la balance commerciale s'est réduit de 25,7 %, passant de 7,3 milliards en 1981 à 5,4 milliards l'année dernière. Si la Suisse a enregistré, comme en 1981, son meilleur excédent commercial avec des pays producteurs de pétrole (Arabie Saoudite et Irak), elle est restée fortement déficitaire avec ses principaux partenaires européens: le solde de la balance commerciale avec la RFA accuse un déficit de 7,7 milliards de francs suisses, avant la France (1,9 mia) et l'Italie (1,8 mia).

Signalons pour terminer que la balance des revenus, qui prend en compte les échanges de marchandises et les autres transactions courantes effectuées avec l'étranger, a enregistré, en 1982, une diminution des dépenses et un accroissement des recettes, laissant un excédent d'environ 6,9 milliards de francs suisses.

L'excédent de la balance des services est resté approximativement inchangé à 8,3 milliards de francs; une légère baisse par rapport à 1981 est néanmoins imputable au tourisme, qui a accusé une forte réduction des nuitées d'hôtes étrangers depuis le printemps. Les recettes nettes provenant des revenus du travail et des capitaux se sont chiffrées, comme l'année précédente, à environ 7 milliards de francs, l'augmentation des transferts effectués par des frontaliers étrangers ayant été compensée par une légère hausse des revenus de capitaux. Enfin, le solde des transferts unilatéraux n'a guère varié.

LES ÉCHANGES FRANCO-SUISSES EN 1982

La récession économique mondiale et les fluctuations monétaires rapides et incertaines qui ont caractérisé les relations commerciales internationales en 1982 n'ont pas épargné les échanges entre la France et la Suisse.

D'après les statistiques suisses, ceux-ci ont en effet diminué sensiblement, après avoir augmenté régulièrement en faveur des deux partenaires lors des dix dernières années.

En 1982, les importations de produits français en Suisse se sont élevées à 6,657 milliards de francs suisses, en diminution de 10,4 % par rapport à 1981, alors que les exportations de produits suisses vers la France ont atteint 4,729 milliards de francs suisses, ce qui représente une diminution de 0,5 % par rapport à l'année précédente.

Il est difficile d'analyser ces résultats avec détails dans la mesure où les statistiques françaises font état d'évolutions tout à fait différentes: avec 24,168 milliards de francs français en 1982, les importations de produits français en Suisse auraient augmenté de 2,6 % par rapport à 1981; avec 15,262 milliards de francs français en 1982, les exportations suisses vers la France auraient augmenté de 10,3 % par rapport à l'année précédente.

Malgré ces différences, dues aux éléments pris en considération dans les statistiques douanières (FOB/FOB en France, CAF/FOB en Suisse) et aux cours de change comptabilisés, certaines constantes peuvent néanmoins être dégagées.

D'abord, comme chaque année, la Suisse a importé en 1982 plus de produits en provenance de France qu'elle n'en a exportés vers la France. Le taux de couverture de ses importations par ses exportations s'est établi à 71 % avec la France, alors qu'il a atteint 91 % pour l'ensemble du commerce extérieur helvétique.

Ensuite, malgré l'évolution du taux de change entre les monnaies française et suisse plutôt favorable aux exportations françaises vers la Suisse, ces dernières ont connu l'année passée un développement moins positif que les exportations suisses vers la France.

En outre, le solde de la balance commerciale franco-suisse, traditionnellement excédentaire en faveur de la France, l'est resté en 1982 et représente même le premier excédent du commerce extérieur français, comme en 1981. L'excédent que la Suisse continue à laisser à la France dans leurs échanges commerciaux bilatéraux a néanmoins notablement diminué l'année dernière par rapport à 1981 (– 9,2 % selon les statistiques françaises; – 28,0 % selon les statistiques suisses).

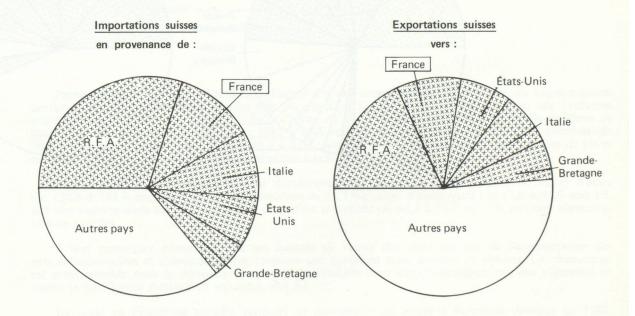
Enfin, l'évolution du commerce franco-suisse en 1982 et plus particulièrement la diminution de l'excédent en faveur de la France sont étroitement liées à la réduction des importations suisses de combustibles et d'huiles minérales, dont la France est un des principaux fournisseurs pour la Suisse. Ces importations avaient représenté, en 1981, 11 % des importations suisses en provenance de France. En 1982, elles ont diminué de 34,6 % en valeur (et de 35,3 % en volume) et ne représentent plus que 8 % du total des importations suisses en provenance de France.

LA PLACE DE LA FRANCE DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA SUISSE

Avec 11,5 % du total des importations de la Suisse en 1982, la France a conservé l'année dernière sa place de deuxième fournisseur de la Suisse, derrière la République fédérale allemande (29,7 %) et devant l'Italie (9,9 %), les États-Unis (7,2 %) et la Grande-Bretagne (5,5 %). La part de la France a néanmoins diminué de 0,9 % par rapport à 1981, passant de 12,4 % à 11,5 % des importations helvétiques, ce qui représente la plus forte diminution de part de marché des fournisseurs de la Suisse, alors que la République fédérale allemande a augmenté l'année dernière sa part de marché de 1,6 %.

La France s'est maintenue en 1982 au deuxième rang des clients de la Suisse, avec 9,0 % du total des exportations helvétiques, toujours derrière la République fédérale allemande (18,2 %), mais devant les États-Unis (7,8 %), l'Italie (7,5 %) et la Grande-Bretagne (6,2 %). Suivent l'Autriche (4,1 %) et l'Arabie Saoudite (2,9 %). La part des exportations vers la France dans le total des exportations suisses n'a pas diminué en 1982.

Second fournisseur et second client de la Suisse après la République fédérale allemande, la France est donc le second partenaire commercial de la Suisse. Sa part dans le commerce extérieur de la Suisse est deux fois moins importante que celle de la RFA.



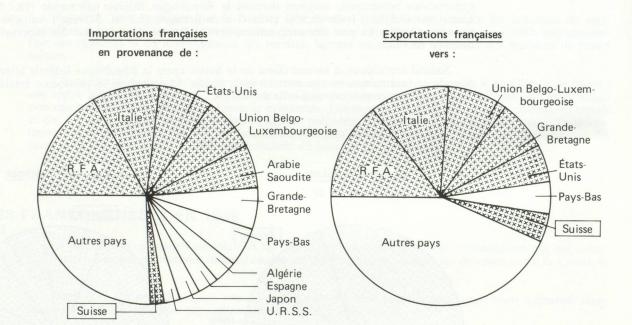
LA PLACE DE LA SUISSE DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

Avec 2,0 % du total des importations françaises en 1982, la Suisse est le 12° fournisseur de la France. Elle a rétrogradé d'une place par rapport à 1981, au profit de l'Algérie, et suit désormais dans l'ordre la République fédérale allemande (16,8 %), l'Italie (9,6 %), les États-Unis (7,9 %), l'Union belgo-luxembourgeoise (7,7 %), l'Arabie Saoudite (6,3 %), la Grande-Bretagne (6,1 %), les Pays-Bas (5,5 %), l'Algérie (3,4 %), l'Espagne (3,1 %), le Japon (2,6 %) et l'U.R.S.S. (2,5 %). La part de la Suisse dans le total des importations françaises a diminué de 0,1 % par rapport à 1981 et de 0,2 % par rapport à 1980.

Par ailleurs, la Suisse a conservé l'année dernière son rang de 7° client de la France, son marché absorbant 4,0 % des exportations françaises. La Suisse se place ainsi derrière la République fédérale allemande, premier client de la France avec 14,8 % des exportations françaises, l'Italie (11,3 %), l'Union belgo-luxembourgeoise (8,6 %), la Grande-Bretagne (7,2 %), les États-Unis (5,7 %) et les Pays-Bas (4,6 %). En importations de produits français par tête d'habitant, la Suisse occupe la deuxième place, derrière l'Union belgo-luxembourgeoise. La part de la Suisse dans le total des exportations françaises a diminué de 0,3 % par rapport à 1981 et de 0,7 % par rapport à 1980.

La Suisse est toujours le meilleur partenaire commercial de la France, dans la mesure où le solde excédentaire réalisé par la France dans ses échanges commerciaux avec ce voisin est, et depuis plusieurs années, le plus important de tout son commerce extérieur.

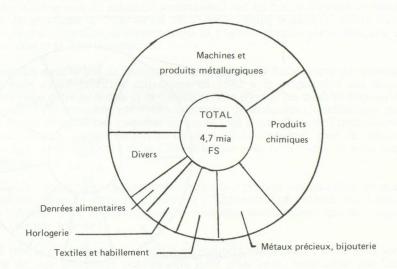
En 1982, le solde positif en faveur de la France a atteint 8,9 milliards de francs français, en diminution toutefois par rapport à l'année précédente (– 9,2 % selon les statistiques françaises). Alors qu'en 1981 le solde excédentaire réalisé par la France dans ses échanges commerciaux avec la Suisse (9,8 mia FF) lui avait permis de combler le déficit enregistré avec le Japon (9,3 mia FF), l'année dernière ce solde (8,9 mia FF) a permis de combler le déficit enregistré avec l'U.R.S.S. (8,6 mia FF).



LES PRINCIPAUX PRODUITS SUISSES SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

Les principaux produits exportés en 1982 par la Suisse à destination de la France ont été les suivants :

	Millions de FS	Variation par rapport à 1981
Machines et appareils non électriques	945,7	+ 3,1 %
Produits chimiques organiques	705,9	+ 9,1 %
Machines et appareils électriques	333,8	+ 1,1 %
Métaux précieux, bijouterie, perles	309,4	– 35,5 %
Instruments et appareils d'optique, de mesure, médico-chirurgicaux, etc.	281,5	+ 3,7 %
Textiles divers, bonneterie, vêtements	281,1	+ 10,9 %
Montres, horlogerie	249,6	- 7,6 %
Couleurs, mastics, encres	155,8	+ 6,5 %
Matières plastiques	141,8	+ 5,4 %
Fer et acier	134,9	+ 11,7 %
Articles de librairie et produits des arts graphiques	112,6	– 19,6 %



Parmi les exportations suisses vers la France qui ont enregistré l'année dernière des augmentations notables, les ventes de produits textiles sont en première ligne. Elles ont en effet connu une évolution très favorable (+10,9 % en moyenne), qu'il s'agisse de l'exportation vers la France de fils et tissus de coton (qui ont passé de 72,3 mio FS en 1981 à 86,4 mio FS en 1982), de textiles artificiels continus (de 36,9 à 47,4 mio FS) ou discontinus (de 18,2 à 21,2 mio FS). Dans ce domaine, seules les ventes de fils et tissus de laine n'ont pas suivi l'évolution générale à la hausse.

D'autres exportations suisses se sont développées favorablement, comme celles de fer et d'acier (de 120,8 à 134,9 mio FS, soit une augmentation de 11,7 %), celles d'aluminium (de 87,8 à 96,9 mio FS, soit une augmentation de 10,4 %) et celles de papiers et cartons (de 66,3 à 74,2 mio FS, soit une augmentation de 11,9 %).

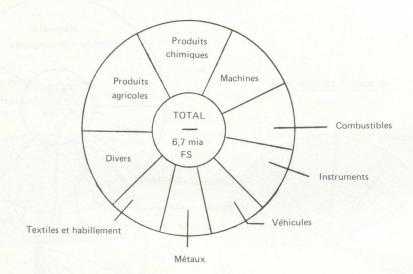
Il faut remarquer néanmoins que ces hausses en valeur découlent souvent de l'augmentation des prix à l'exportation et n'impliquent pas toujours une évolution aussi positive en volume. Ce phénomène est assez sensible dans le domaine des ventes de produits chimiques organiques, qui ont augmenté en valeur (+9,1%) mais diminué en volume (-4,4%).

La vente en France de certains produits en provenance de Suisse a fortement diminué en 1982, comme celle des métaux précieux et de la bijouterie (de 479,8 à 309,4 mio FS, soit une baisse de 35,5 %) ou celle d'articles de librairie et de produits des arts graphiques (de 140,0 à 112,6 mio FS, soit une baisse de 19,6 %).

LES PRINCIPAUX PRODUITS FRANÇAIS SUR LE MARCHÉ SUISSE

Les principaux produits français importés en Suisse ont été les suivants :

	Millions de FS	Variation par rapport à 1981
Véhicules routiers	548.2	+ 4.9 %
Combustibles, huiles minérales	533.2	- 34.6 %
Machines et appareils non électriques	527.0	- 6.0 %
Textiles divers, bonneterie, vêtements	504.9	- 1.7 %
Produits chimiques organiques	405.9	+ 5.5 %
Boissons	364,7	- 6.9 %
Fer et acier	342.8	- 8.7 %
Métaux précieux, bijouterie, perles	333,7	- 40.1 %
Machines et appareils électriques	226,6	- 1.9 %
Matières plastiques	197,8	+ 0.5 %
Couleurs, mastics, encres	164,8	+ 1,8 %
Céréales	135,7	- 41,3 %
Articles de librairie et produits des arts graphiques	133,7	+ 7.7 %
Huiles essentielles, parfumerie	105,7	+ 11,2 %
Lait et produits de la laiterie	102,0	+ 0,2 %



Les exportations françaises à destination de la Suisse qui ont connu les plus fortes augmentations en 1982 concernent les fruits (de 51,3 à 62,7 mio FS), les huiles essentielles et parfums (de 95,1 à 105,7 mio FS), les films et révélateurs (de 38,6 à 45,3 mio FS) et les produits de la minoterie (de 23,9 à 30,6 mio FS).

A l'inverse, les produits en provenance de France dont l'importation par la Suisse a le plus diminué l'année dernière sont les combustibles et huiles minérales (de 1.386.083 t à 896.115 t, soit – 35,3 % en volume; de 815,1 à 533,2 mio FS, soit – 34,6 % en valeur), les métaux précieux et la bijouterie (de 556,9 à 333,7 mio FS, soit une baisse de 40,1 %) et les céréales (de 231,1 à 135,7 mio FS, soit une baisse de 41,3 %). D'autres importations ont également beaucoup diminué: les aéronefs et pièces détachées d'aéronefs (de 77,5 à 33,5 mio FS) les objets d'art et d'antiquité (de 89,6 à 72,7 mio FS) et le bois (de 96,8 à 81,0 mio FS), pour ne citer que les plus importantes.

La réduction en 1982 des importations suisses de combustibles et huiles minérales en provenance de France représente plus du tiers (36,7 %) de la diminution totale des importations suisses de produit français.

LES ACTIVITÉS DE LA CHAMBRE EN 1982

Depuis maintenant 65 ans, la Chambre de Commerce Suisse en France réunit des personnes physiques et morales suisses et françaises soucieuses de développer les échanges industriels et commerciaux entre les deux pays, qu'il s'agisse de sociétés suisses en Suisse ou en France, de sociétés françaises importatrices de produits suisses ou de personnes physiques suisses et françaises membres à titre individuel.

En tant qu'organisme représentatif de l'économie suisse en France, nous avons orienté l'année dernière nos activités dans deux directions principales: d'abord vers un développement qualitatif et quantitatif des services réservés à nos adhérents, ensuite vers un renforcement de notre action générale de défense des intérêts suisses en France.

Il nous est apparu en effet que, parallèlement aux services concrets que nous devons à nos membres, ces derniers attendaient également de nous que nous représentions leurs intérêts de manière globale à l'égard des différentes administrations françaises et suisses et que nous assurions, par une présence régulière auprès des media, la défense de l'image de la Suisse en France.

C'est dans cet esprit que nous avons poursuivi en 1982 nos activités dans le domaine des Foires, en assurant l'année dernière, avec l'appui de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale et de l'Office National Suisse du Tourisme, l'organisation d'un Pavillon officiel suisse dans trois Foires internationales françaises (Lyon, Toulouse et Marseille).

Ces participations, relativement modestes, ont toutefois été l'occasion de manifestations qui nous ont permis, grâce au soutien personnel de Son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France, d'attirer l'attention des media français sur notre pays et de mettre en évidence les différents produits de notre industrie ainsi que les services offerts par les entreprises helvétiques.

C'est encore dans cet esprit qu'au début de l'année, devant les attaques répétées dont notre pays faisait l'objet à la suite des déclarations de caractère sensationnel sur les avoirs français en Suisse émanant d'un célèbre professeur de sociologie à l'Université de Genève, notre Bureau a décidé d'établir un dossier d'information à ce sujet à l'intention des membres de la Mission parlementaire française chargée d'étudier les moyens de lutter contre la fuite des capitaux.

Enfin, c'est toujours dans le but de favoriser le développement harmonieux des échanges commerciaux franco-suisses que nous avons participé activement en 1982 à la préparation des négociations pour la révision de la Convention entre la Suisse et la France en vue d'éviter les doubles impositions. Rappelons à ce sujet que nous avons été consultés par l'Administration fédérale des Contributions pour donner notre avis dans le cadre de ces négociations et que nous avons créé à cet effet une Commission fiscale, présidée par Monsieur Gion Clopath, ancien Secrétaire Général de la Chambre, avec le concours très actif de Monsieur Pierre Neiger, Administrateur de la Chambre, que nous remercions ici pour leur engagement en faveur de la Compagnie.

Cette Commission a formulé certaines observations, portant essentiellement sur les problèmes touchant les entreprises, dans un Rapport présenté à l'Administration fédérale des Contributions en juin 1982. Si notre contribution a été appréciée, nous devons néanmoins relever que nos suggestions n'ont pas toutes été prises en compte, loin de là.

Quant à notre devoir d'information, auquel nous sommes très attachés, nous nous sommes efforcés de le remplir à l'aide de nos différentes publications (voir plus loin), mais aussi par l'organisation d'un Séminaire sur « Les échanges franco-suisses et les problèmes douaniers », qui a eu lieu le 2 février 1982 à Lausanne. Cette Journée de travail spécialisée a rencontré le plus vif succès, réunissant plus de 100 participants, et nous encourage à poursuivre dans cette voie.

A côté de ces actions caractéristiques de l'activité d'un organisme faîtier, nous avons essayé de développer les services offerts à nos membres. Pour se faire une idée précise du travail qu'a accompli en 1982 la Chambre de Commerce Suisse en France, il convient de passer en revue ses principaux Services.

Service Juridique

Notre Service Juridique, réorganisé à la fin de l'année 1981, est désormais dirigé par une spécialiste, dont l'activité consiste essentiellement à traiter les dossiers de recouvrement de créances qui nous sont confiés par les sociétés suisses dépourvues d'établissement stable en France, mais s'étend également de plus en plus vers d'autres domaines, comme les conseils en droit commercial et droit fiscal, ainsi qu'en matière de réglementation des changes.

Le développement important du nombre des dossiers de recouvrement (actuellement plus de 250) nous a encore contraints en 1982 à accorder la priorité aux affaires qui nous étaient confiées par nos membres et à limiter à 1 000 francs suisses au minimum le montant des créances dont nous prenons en charge le recouvrement (avec des exceptions pour les membres).

L'année dernière, nous avons pu assister quelques sociétés suisses qui souhaitaient créer un établissement stable en France. Nous avons ainsi pu participer étroitement à la préparation de certaines

déclarations préalables d'investissement, à l'élaboration de statuts de sociétés et aider des entreprises pour les formalités d'enregistrement et de publicité. Ce type d'assistance est très apprécié et devrait se développer.

Enfin, comme chaque année, nous avons transmis les cas relevant de spécialistes à nos adhérents compétents en la matière.

Service des Relations commerciales

L'une des activités essentielles de notre Chambre de Commerce consiste à mettre en relations des partenaires commerciaux suisses et français.

Cette tâche est devenue difficile dans la mesure où les entreprises suisses, conscientes de l'importance du marché français, mais souvent déçues de l'évolution de leurs affaires, souhaitent de plus en plus restructurer leur implantation commerciale en France, à l'échelon régional en particulier.

Notre Service des Relations commerciales a enregistré l'année dernière une nette augmentation des dossiers de demande de représentants émanant de sociétés suisses, mais a dû constater, malheureusement, que les sollicitations françaises de fournisseurs suisses étaient en forte régression. Il faut probablement attribuer ce décalage entre l'offre et la demande à l'évolution du cours du franc suisse par rapport au franc français et à la stagnation des investissements industriels en France.

Dans les circonstances économiques actuelles, marquées par un certain retour au protectionnisme, les organismes professionnels français et leurs supports consacrent essentiellement leurs efforts à l'exportation de produits français. Leur collaboration s'en trouve donc quelque peu limitée dans le cadre de nos recherches de partenaires pour des sociétés suisses, ce qui nous a obligé, l'année dernière, à faire des démarches de plus en plus nombreuses et à multiplier les contacts directs avec les entreprises françaises lors de mandats de recherche de représentants émanant d'entreprises helvétiques.

Grâce à une documentation constamment tenue à jour, notre Service des Relations commerciales a été en mesure de renseigner nos adhérents sur l'évolution des diverses branches des économies suisse et française et, sur demande, il a pu entreprendre des recherches allant parfois jusqu'à de sommaires études de marché.

En outre, il a été amené à donner chaque jour de très nombreux renseignements par téléphone, en particulier les coordonnées d'entreprises suisses et celles de leurs représentants en France.

Enfin, le Service des Relations commerciales a assuré la diffusion d'informations sur les principales Foires françaises et suisses.

Comme l'année dernière, nous devons constater que les informations de caractère général qui nous sont demandées émanent très souvent de personnes ou de sociétés qui ne sont pas membres de la Chambre et que la facturation de ces renseignements n'est pas toujours possible.

Service des Publications

En sa qualité d'organisme de défense des intérêts des entreprises suisses en France, des exportateurs et des importateurs français et suisses, notre Compagnie attache une grande importance à la diffusion des informations nécessaires à ses membres pour la bonne marche de leurs affaires. Elle cherche aussi à sensibiliser l'opinion publique sur l'étendue des échanges commerciaux entre la France et la Suisse, afin de favoriser leur développement harmonieux.

L'intérêt suscité tout au long de l'année dernière par nos deux publications périodiques, la Revue économique franco-suisse et le Bulletin hebdomadaire d'information, nous encourage à poursuivre notre action dans ces deux directions.

Parallèlement à certains aménagements quant au contenu de nos publications, que nous essayons de rendre toujours plus attractif, nous nous sommes efforcés d'améliorer leur présentation.

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer un grand nombre de nouveaux abonnés, surtout pour le Bulletin hebdomadaire, et donc d'accroître le tirage de nos publications.

Si nos efforts semblent avoir été appréciés de nos lecteurs, ils l'ont aussi été de nos annonceurs, ce qui, pour la Revue économique franco-suisse en tout cas, est très important. La surface publicitaire a en effet augmenté de 20 % en 1982. Qu'il nous soit permis de remercier ici les membres de notre Compagnie qui veulent bien, pour certains depuis de très nombreuses années, faire confiance à la Revue en tant que support publicitaire. Nous comptons sur eux pour l'avenir.

Si l'on revient maintenant sur le contenu de nos publications, on retiendra que la **Revue économique franco-suisse** a continué la présentation des différents cantons suisses et de leur économie, entreprise en 1981. Après Fribourg et Soleure, nous avons consacré l'année dernière un numéro de la Revue aux cantons de Genève (REFS 1/1982), de Glaris (REFS 2/1982), de Schaffhouse (REFS 3/1982) et du Tessin (REFS 4/1982). Nous recevons toujours un très bon accueil de la part des autorités cantonales approchées pour

l'élaboration de ces numéros, et c'est ainsi l'occasion pour notre Chambre de resserrer ses liens avec ces diverses instances.

A côté de ces pages spéciales, certains des thèmes traités méritent d'être rappelés: « les relations ferroviaires franco-suisses à l'heure du TGV » (REFS 1/1982), la franchise en tant que nouvelle méthode de distribution (REFS 1/1982), le 10e anniversaire de la signature du traité de libre-échange entre la Suisse et la CEE (REFS 2/1982), « l'industrie chimique suisse et ses relations avec la France » (REFS 3/1982), la situation du tourisme franco-suisse (REFS 3/1982) et un dossier sur les transitaires (REFS 4/1982).

Pour ce qui est du **Bulletin hebdomadaire d'information**, nous avons mis l'accent en 1982 sur un choix plus sélectif des informations diffusées et sur l'introduction de nouvelles rubriques, plus proches des besoins de nos membres.

Ainsi avons-nous introduit une rubrique régulière « Actualités franco-suisses », absolument originale puisque nous y faisons paraître le plus possible d'informations de première main, ainsi qu'une « chronique juridique » périodique portant sur la réglementation commerciale, fiscale, sociale et financière en France et en Suisse.

Le Bulletin hebdomadaire s'affirme comme un outil de travail très utilisé par nos adhérents et nous sommes persuadés que cette tendance pourra encore être accentuée. Le Bulletin constitue pour nous un lien privilégié avec nos adhérents; les remarques que suscitent les informations transmises nous permettent de mieux appréhender les principales préoccupations de nos membres.

Nous sommes donc heureux d'avoir pu étendre l'année dernière la diffusion de cette publication et nous efforcerons de poursuivre dans cette voie en 1983.

Relevons pour terminer que nos deux Secrétariats de Sections, à Lyon et à Marseille, ont eu un éventail d'activités tout aussi large et qu'ils ont pu, dans la mesure de leurs moyens, traiter eux-mêmes ou avec le Siège la plupart des dossiers qui leur étaient transmis.

Enfin, signalons qu'une Convention sur les principes de collaboration entre l'Office Suisse d'Expansion Commerciale et notre Chambre a été signée à la fin de l'année 1982, afin de conformer notre collaboration traditionnelle avec les nouvelles « mesures pratiques d'encouragement à l'exportation » de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures.

Déjeuner-conférence à Paris, au cours duquel Monsieur Paul Fabra, journaliste au

LES MANIFESTATIONS DE LA CHAMBRE EN 1982

19 janvier

21 avril

	« Monde », presenta son « Point de vue sur la situation actuelle de l'économie mançaise ».
28 janvier	Réunion annuelle d'information de la Section Rhône-Alpes et Centre. Exposé de Monsieur André Dufour, Président de la Section, sur les échanges franco-suisses en 1981.
2 février	Séminaire à Lausanne sur « Les échanges franco-suisses et les problèmes douaniers ». Les principaux thèmes abordés furent le contrôle des changes en France, la détermination de l'origine des produits dans les échanges entre la Suisse et la CEE, le problème des prix de transfert, les obstacles indirects à l'importation dans le trafic franco-suisse.

3-4 février Soirées « fondues » de la Section de Marseille et du Sud-Est.

2 mars Dîner-conférence à Paris, au cours duquel Monsieur Armin Baltensweiler, Délégué du Conseil d'administration et Président de la Direction Générale de Swissair, présenta un exposé sur « Le Transport aérien aujourd'hui et demain ».

Journée officielle suisse à la 64° Foire Internationale de Lyon, en présence de Son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France. Réception sur le stand officiel suisse géré par notre Compagnie.

Assemblée Générale de la Section de Marseille et du Sud-Est, suivie d'un dîner-conférence au cours duquel Monsieur Gérard Lavanchy, Directeur de la Société Suisse de Réassurances, à Zürich, présenta un exposé intitulé: La Réassurance au service de l'Assurance».

Assemblée Générale de la Section Rhône-Alpes et Centre, prolongée par un dîner et une conférence de Monsieur Jean-Pascal Delamuraz, Conseiller d'État du Canton de Vaud, Conseiller National, qui mit l'accent sur la conception suisse du développement économique. Il prononça un véritable plaidoyer en faveur de la liberté des entreprises et des échanges, source de prospérité, et insista sur le rôle important joué dans ce domaine par les hommes et les régions.

Journée officielle suisse à la Foire Internationale de Toulouse, en présence de Son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France. Déjeuner offert à cette occasion par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse.

17 juin Visite de l'Usine de Pont-Évêque (Isère) de la Société des Chaussures Pellet et dîner à Seyssuel, organisés par la Section Rhône-Alpes et Centre.

25 juin

64° Assemblée Générale de la Compagnie, à Paris, suivie d'un dîner au cours duquel Monsieur Maurice Aubert, Docteur en droit, Associé de la Banque Hentsch et Cie à Genève, présenta une conférence intitulée : « Le Secret bancaire suisse : ses limites dans le cadre des relations internationales ».

30 septembre Journée officielle suisse à la 58° Foire Internationale de Marseille, en présence de Son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France.

5 novembre Réunion commune à Paris de la Chambre France-Suisse pour le Commerce et l'Industrie et de la Chambre de Commerce Suisse en France. Déjeuner offert par l'Ambassadeur de Suisse en France.

16 novembre Dîner-conférence à Marseille, au cours duquel Monsieur Jean Muheim, Directeur des Transports de Nestlé à Vevey, Président de l'Association Suisse des Usagers des Transports, présenta un exposé sur « Les Transports internationaux et le trafic maritime ». Il évoqua les menaces qui pèsent sur les transports internationaux et spécialement la tendance au protectionnisme en matière maritime.

25 novembre Visite des Laboratoires Ciba-Geigy à Lyon, organisée par la Section Rhône-Alpes et Centre.

1er décembre Déjeuner à Paris avec une conférence de Monsieur Jean-Claude Piot, Directeur de l'Office fédéral de l'Agriculture, sur le thème : « La Suisse agricole et le protectionnisme ». Il fut rappelé à cette occasion que la France est de loin le plus important fournisseur de produits agricoles pour la Suisse, avec 21,3 % du total des importations agricoles suisses.

7 décembre Soirée « choucroute » de la Section de Marseille et du Sud-Est.

ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE

Au cours des trois séances qu'il a tenues durant l'Exercice écoulé (dont deux à Paris et une à Lugano), le Conseil d'administration de notre Compagnie a non seulement étudié les problèmes généraux qui se posent sur le plan des relations franco-suisses, mais s'est particulièrement attaché à définir quel devait – et quel pouvait – être le rôle d'une Chambre de Commerce telle que la nôtre dans la situation économique actuelle et face à un certain retour du protectionnisme sur la scène du commerce international.

Lors de sa séance au Tessin, le Conseil a pu nouer des liens particulièrement utiles avec les autorités cantonales, la Chambre de Commerce tessinoise et les dirigeants de l'entreprise Rapelli à Stabio, dont l'usine fut visitée en fin de séjour.

Le Bureau du Conseil s'est lui aussi réuni trois fois en 1982.

A l'occasion de l'Assemblée Générale ordinaire de 1983, six des membres du Conseil voient arriver à terme leur troisième mandat d'administrateur: Messieurs Théo Ballmer, Pierre Gschwind, Jean-François Lindt, Christian de Pourtalès, Alfred Sulzer et Bertrand Vernes. Au moment de leur départ, nous tenons à leur exprimer nos très vifs remerciements pour la collaboration qu'ils ont bien voulu nous apporter, les suggestions constructives qu'ils nous ont soumises et l'amitié qu'ils nous ont témoignée.

Nous devons d'autre part enregistrer, avec regrets, la démission de Monsieur Georges-Adrien Matthey, ancien Président de la Fédération Horlogère Suisse, dont les fonctions ont pris fin au début de l'année 1983, et qui sera bientôt remplacé au sein de notre Conseil par un représentant de la nouvelle Société de l'Industrie Horlogère Suisse.

Quant à Monsieur Urs Meier, Directeur Général de Swissair pour la France, dont le mandat arrivait à échéance triennale et qui pouvait être réélu, il a exprimé le souhait d'être déchargé de sa fonction en raison de son retour imminent en Suisse, au profit de son futur successeur. Qu'il trouve ici le témoignage de notre gratitude pour l'amical soutien dont il nous a toujours honoré.

Un certain nombre des membres du Conseil dont le mandat arrive aujourd'hui à expiration ont accepté de se représenter aux suffrages de l'Assemblée Générale, ce dont nous les remercions. Il s'agit de Messieurs Jean Bridel, Maurice Darbellay, Robert Diener, Jean-Otto Frey, Charles Gueissaz, Michel de Reynier, Werner Stutz et Michel Tondeur.

Le Conseil soumet également à l'approbation de l'Assemblée la réélection d'un ancien administrateur, Monsieur Bernard de Müller, qu'il serait heureux de voir regagner ses rangs.

Le Conseil propose en outre à l'Assemblée de ratifier l'élection de trois administrateurs : Messieurs Urs Burkard, Gérant d'Eterna France, René Jenny, Président du G.I.E. Nestlé France, et Serge Montandon, Directeur de la Division Colorants et Produits chimiques de la S.A. Ciba-Geigy France.

Il soumet enfin à l'Assemblée l'élection de quatre nouveaux administrateurs: Messieurs Xavier de Boccard, Président-Directeur Général de la Société G.F.I.-Comptabilités Statistiques, Heinz Pierre Imhof, Directeur de la Division agrochimique des Produits Sandoz S.A. (France), et Dominique Pictet, Adjoint du Représentant de la Société de Banque Suisse à Paris, ainsi que Monsieur Georges Bornand, bijoutier, ancien Président de la Section de Marseille et du Sud-Est, que nous remercions ici pour l'activité féconde déployée au cours des trois dernières années à la tête de cette Section (son successeur à la présidence de la Section de Marseille et du Sud-Est, Monsieur Robert Sigrist, représente de droit la Section au sein du Conseil).

La contribution de tous les membres du Conseil d'administration nous est indispensable et nous savons par expérience que beaucoup d'entre eux manifestent constamment une extrême bonne volonté, qui est une raison supplémentaire pour nous de persévérer dans notre action. Nous souhaitons pouvoir intensifier encore davantage avec eux les contacts et les échanges de vues afin de rendre nos services plus dynamiques et de trouver de nouveaux champs d'activités.

Nous tenons à remercier ici tous ceux qui nous ont aidé à accomplir notre tâche. En premier lieu, nous ne voulons pas manquer de rendre hommage à nos collaborateurs permanents, tant au Siège à Paris qu'à nos bureaux de Lyon et Marseille, qui se sont voués à leur tâche avec infiniment de dévouement et de conscience professionnelle, ainsi qu'à nos Comités de Section et à nos Délégués régionaux.

Enfin, il nous est agréable d'exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont facilité notre tâche par leur appui et leurs conseils. Nous pensons tout particulièrement à l'Ambassadeur de Suisse en France, Son Excellence Monsieur François de Ziegler, à son Conseiller économique et social, Monsieur Jürg Streuli, et à leurs collaborateurs.

Nous voudrions pouvoir citer ici tous les organismes officiels et privés français et suisses qui nous apportent leur concours et avec lesquels nous nous honorons de coopérer au développement harmonieux des relations franco-suisses. Nous nous bornerons à citer les nombreux services administratifs qui s'emploient à faciliter notre tâche, les Chambres de Commerce françaises et les Chambres de Commerce cantonales auprès de qui nous trouvons toujours le meilleur accueil, le Vorort de l'Union Suisse du commerce et de l'industrie, l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, l'Office National Suisse du Tourisme et les nombreuses associations professionnelles françaises et suisses qui mettent très obligeamment leur organisation et leur documentation à notre service. Qu'ils en soient tous très sincèrement remerciés. C'est grâce à eux que nous pouvons servir au mieux l'intérêt de nos membres et plus généralement la cause des échanges franco-suisses.

Rapport du Trésorier, M. Marius WETZEL

Monsieur l'Ambassadeur, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des résultats de l'Exercice au 31 décembre 1982 dont le bilan fait apparaître un déficit de FF 4 805, ce qui représente une nette amélioration par rapport à la perte de FF 60 760 de l'année précédente.

Nous retiendrons de l'Exercice 1982 les points suivants :

- 1. Un accroissement très sensible de l'encaissement des cotisations, qui passe de FF 852 542 à FF 1 028 147, soit une augmentation de 20,6 %. Cette progression est cependant due en grande partie à l'évolution favorable du cours de change du Franc suisse, qui valorise les cotisations des membres installés en Suisse (1/3 de l'effectif) mais due également à la stabilisation de l'effectif des membres.
- 2. Une amélioration réjouissante des recettes juridiques et commerciales. La somme encaissée en 1982 est de FF 137 893 contre FF 107 292 l'année précédente, soit une progression de 28,5 %. L'engagement d'une juriste française à mi-temps au siège à Paris a donc permis d'offrir à nos membres de plus nombreux services, en partie payants.
- 3. Une augmentation de 28,1 % du produit des publications, qui passe de FF 339 105 à FF 434 401. Cette augmentation est due évidemment à une hausse du tarif de nos abonnements, mais aussi à un effort particulier au niveau de la publicité.
- 4. Une progression relativement faible du poste « Frais de personnel » qui n'a augmenté que de 3,5 % par rapport à 1981 pour atteindre FF 950 566. Cette « économie » fut ponctuelle en raison du non remplacement d'un employé pendant 4 mois.

Dans le bilan que les Commissaires aux Comptes commenteront tout à l'heure, on notera que les fonds propres se trouvent ramenés de FF 29 021 à 24 215. Il faut donc s'inquiéter encore une fois de l'extrême justesse de la situation nette du bilan.

Quoi qu'il soit encore un peu tôt pour juger de l'évolution pour l'année en cours, il faut s'attendre, malgré un contrôle strict de nos dépenses, à une augmentation de ces dernières qui ne pourra être inférieure au taux de l'inflation (soit environ 10 %). En outre, il faut remarquer que nous sommes en fin de bail pour les locaux de notre siège à Paris et que la révision du loyer sera certainement importante. Ces augmentations, si elles ne sont pas compensées par de nouvelles recettes, pourraient alors nous amener à une nouvelle réduction de nos fonds propres en 1983.

Marius WETZEL.

Compte de Résultats de l'Exercice 1982

CHARGES PRODUITS

	FF		FF
STOCKS AU DÉBUT DE L'EXERCICE ACHATS DE PAPIER D'IMPRESSION FRAIS DES PUBLICATIONS FRAIS DES MANIFESTATIONS DÉPENSES DIVERSES FRAIS DE PERSONNEL IMPÔTS ET TAXES TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EXTÉRIEURS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS FRAIS DIVERS DE GESTION FRAIS FINANCIERS DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS PERTES EXCEPTIONNELLES	258 789,24 222 955,41 4 181,90 950 566,13 88 942,33 318 482,50 36 835,79 152 624,47 14 167,93 105 111,69	STOCKS A LA FIN DE L'EXERCICE PRODUITS DES PUBLICATIONS PRODUITS DES MANIFESTATIONS COTISATIONS FRANCE ET SUISSE COTISATIONS EXCEPTIONNELLES RECETTES JURIDIQUES ET COMMERCIALES RECETTES DIVERSES PRODUITS FINANCIERS PROFITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS PROFITS EXCEPTIONNELS DIFFÉRENCE DE CHANGE Excédent des dépenses sur les recettes	830,13 1 191,36
	2 254 030,30	The second secon	2 254 030,30

Bilan au 31 décembre 1982

ACTIF

	Montants bruts	Amortis- sements	Montants nets		COMMENCE OF STREET, ST	es, ments es, sentis	en 1982
	FF	FF	FF	FF	paramagan aparti paparyong at to	FF	FF
Immobilisations Mobilier et matériel de bureau Agencements, installations	219 438,78 63 748,34		75 330,17 8 419,91	ender Sie Seiner Sie Spieler in	Capitaux propres et réserves Fonds propres au 31 décembre 1981	29 021,14 4 805,47	051-613
	283 187,12	199 437,04	83 750,08	83 750,08	Situation nette	tile sies	24 215,67
Autres valeurs immobilisées Prêts et créances à plus d'un an Titres de participation			81 516,77 101 100,00	182 616,77	Dettes à court terme Fournisseurs Personnel État : impôts et taxes	84 385,93 698,72 40 865,40	
Valeurs d'exploitation Matières ou fournitures	en ansem Elegati			41 312,34	Autres créanciers Comptes de régularisation-passif Banques	189 504,32 205 229,07 328 581,85	849 265,29
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles Clients État : impôts et taxes Comptes d'associés Autres débiteurs Comptes de régularisation-actif Titres de placement et bons Banques Chèques postaux Caisse		TO THE SECOND	85 877,49 23 358,97 29 013,01 17 426,32 35 623,38 212 940,00 19 393,37 140 331,61 1 837,62	565 801.77			
uaisst			1 037,02	303 001,77	Staffie and sum 198		
				873 480,96			873 480,96

Sur la base des travaux et contrôles auxquels nous avons procédé auprès de la CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE à Paris, nous certifions que les chiffres du Bilan au 31 décembre 1982 reproduit ci-dessus ressortent bien des livres et comptes de cette Association et reflètent effectivement la situation active et passive à cette date.

Paris, le 3 juin 1983.

EXPERCOMPTA, SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE FRANÇAISE D'EXPERTISE COMPTABLE

A. Gillet M. Mercier
Experts Comptables D.P.L.E. inscrits au tableau de l'Ordre à Paris



Le Président André Geiser pendant son allocution

Allocution de M. André Geiser, Président,

devant l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce Suisse en France, le mercredi 8 juin 1983

La récession que connaissent depuis deux ans déjà les pays industriels du monde occidental n'a pas été maîtrisée en 1982. L'insuffisance manifeste des investissements et une certaine léthargie de la consommation ont contribué à paralyser l'économie.

Les difficultés financières rencontrées par de nombreux pays en voie de développement ou appartenant au bloc de l'Est, aggravées par le cours élevé du dollar, comme pour les pays industriels la morosité de la conjoncture, ont renforcé les tendances protectionnistes que nous appréhendions déjà lors de notre Assemblée de l'année dernière.

Dans un tel contexte, qui voit par ailleurs se généraliser la robotique et les applications de l'informatique domestique, au moment où arrivent sur le marché du travail de nombreux pays industriels les classes d'âge correspondant au boum démographique des années 60, dont la formation se révèle de surcroît souvent inadaptée aux besoins de l'industrie, dans un tel contexte dis-je, c'est avec inquiétude mais sans surprise que l'on enregistre un taux record du chômage tant dans les pays de la Communauté Économique Européenne qu'aux États-Unis.

Tout heureusement n'a pas été négatif dans l'évolution de la situation économique en 1982.

C'est dans le domaine de l'inflation, cancer qui ronge l'économie mondiale, que certains succès ont été enregistrés.

Ainsi, par exemple, le taux du renchérissement a été ramené de 10,4 à 6,1 % aux États-Unis et de 11,4 à 9,9 % en moyenne dans les pays de la Communauté Économique Européenne, effort qui dans ce dernier groupe de pays a été quelque peu contrarié par la haute tenue du dollar.

Souhaitons que cette évolution favorable d'un indicateur économique essentiel soit le signe avant-coureur d'une relance impatiemment attendue et dont les premiers frémissements ont été enregistrés depuis peu aux États-Unis d'abord, en Allemagne Fédérale ensuite.

La conduite de l'économie, en raison d'une interdépendance quasi planétaire, ne peut s'accomoder de mesures dictées par l'idéologie ou le sectarisme. Seuls les dirigeants pragmatiques et réalistes sauront garantir à leurs peuples sinon l'amélioration de leurs conditions de vie, qui ne saurait être continue, du moins son maintien.

Pour la France dont le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre du « changement », l'Exercice 1982 aura été difficile.

Si le niveau de la consommation est demeuré élevé, celui des investissements a par contre fléchi de façon préoccupante.

La dégradation de la balance des paiements (le déficit du commerce extérieur a atteint 93,3 milliards FF) comme l'augmentation considérable de l'endettement consécutif, entre autres, à un déficit budgétaire de l'ordre de 95 milliards, par ailleurs mal maîtrisé, ont conduit à l'inexorable sanction de trois dévaluations du Franc dans le cadre d'un réajustement du SME: la première de 3 % le 5 octobre 1981, la seconde de 5,75 % le 12 juin 1982 et la troisième de 2,5 % le 21 mars 1983.

L'avantage à l'exportation qu'aurait, semble-t-il, pu tirer l'industrie française de ces ajustements monétaires n'a apparemment pas été ou n'a pas pu être exploité, en raison soit de l'atonie des mar-

chés d'exportation, soit de son manque de compétitivité dû à l'accroissement des charges sociales (réduction de la durée du travail de 40 à 39 heures par semaine, cinquième semaine de congés payés, relèvement du SMIC de plus de 40 % entre le mois de mai 1981 et la fin décembre 1982), et au développement des interventions de l'État dans tous les domaines concernant les entreprises.

Sous la poussée des événements, les Autorités ont été amenées à donner la priorité à la lutte contre l'inflation, dont le taux, bien que maîtrisé à un niveau de 11,8 % est demeuré substantiellement plus élevé que celui des partenaires économiques directs de la France, l'écart enregistré se traduisant à terme par les inévitables ajustements de la monnaie, qui sont intervenus.

Tous les changements entrepris avec une certaine précipitation et dans les domaines les plus divers ont mis en lumière la rigidité caractéristique du tissu social français et entraîné des protestations en chaîne de chacune des catégories sociales concernées.

Ce sont les mesures de rigueur annoncées lors des deux dernières dévaluations qui ont été les plus révélatrices à ce sujet. Rappelons-les brièvement :

- Avec la dévaluation de juin 1982, un blocage temporaire des prix et des salaires appliqué à la quasitotalité des prix à la production et à la distribution ainsi qu'aux tarifs publics, à l'ensemble des revenus, y compris les loyers, à l'exception toutefois du salaire minimum et de certaines prestations sociales. Les marges des importateurs furent également bloquées à cette occasion.
- Avec la dévaluation de mars 1983, des mesures en vue de raffermir l'épargne (emprunt forcé de 10 % de l'impôt payé en 1982, doublement du plafond de dépôt pour l'épargne-logement, élévation du plafond des dépôts pour les livrets d'épargne), une hausse des tarifs publics, des mesures très strictes de contrôle des changes (limitation du montant des devises autorisées pour les voyages à l'étranger, et interdiction pour les touristes français d'utiliser des cartes de crédit à l'étranger), ainsi que des mesures destinées à combler le déficit de la Sécurité sociale (prélèvement de 1 % sur le revenu imposable de 1981, introduction du forfait hospitalier).

Pour la Suisse qui, avec un certain retard par rapport aux autres pays industriels, n'avait enregistré un ralentissement de la conjoncture qu'à fin 1981, la récession s'est faite nettement sentir en 1982.

Le PNB a reculé en effet de 2 %. Les exportations, dont on connaît le rôle déterminant, ont chuté de 3,8 % après correction de l'inflation. La demande de l'étranger, déjà faible en soi, a subi la pression de la hausse du franc suisse en termes réels intervenue au cours du deuxième semestre 1981, et qui ne fut que partiellement corrigée au cours de 1982.

A quelques exceptions marquantes près (la chimie par exemple), toute l'industrie suisse a pâti de cette situation. Sont particulièrement touchées l'horlogerie (ce qui n'est pas nouveau), mais également l'industrie métallurgique et des métaux.

Last but not least, l'atonie économique mondiale combinée avec la relative fermeté du franc suisse en termes réels par rapport aux principales monnaies, exception faite du dollar, a entraîné un durcissement de la concurrence étrangère sur le marché intérieur.

Ces facteurs ont contribué à une sous-utilisation de la capacité de production de l'industrie.

C'est dans le tertiaire, la banque et l'assurance, qu'on note de bonnes performances, le tourisme étant en régression.

Pour la première fois le chômage a augmenté de façon relativement importante (6 000 chômeurs partiels en moyenne en 1981 contre 62 000 à fin 1982). Toutefois, avec 0,8 % de la population active, le niveau de chômage en Suisse est encore extrêmement modéré par rapport à celui des autres États.

L'inflation a été stabilisée à 5,7 %. Rappelons qu'elle s'est établie à 6,1 % aux États-Unis et à 5,3 % en République fédérale allemande.

Devant cette dégradation qui affecte, il est vrai de façon fort inégale, les diverses régions du pays et les différentes branches d'activité, les Chambres fédérales ont adopté un plan de relance économique préparé par le Conseil fédéral, qui prévoit l'injection de près de un milliard de francs suisses dans les circuits économiques au cours des trois prochaines années.

Sur ce montant, 641 millions seront consacrés à des investissements, dont 272 millions à des armements.

Le solde servira à:

- améliorer la couverture des risques à l'exportation,
- augmenter les crédits mixtes aux pays en voie de développement,
- intensifier l'effort de promotion générale à l'exportation et la publicité pour le tourisme en Suisse.

Au titre de ce dernier chapitre, 15 millions de francs sont alloués à l'Office Suisse d'Expansion Commerciale – à charge pour ce dernier de les répartir selon certains critères – et 2 millions aux Chambres de Commerce Suisses à l'étranger.

C'est au Japon, aux États-Unis et dans les pays voisins de la Suisse que seront engagés en priorité les moyens financiers destinés à la promotion des exportations suisses.

La répartition de ces crédits n'est pas encore intervenue. Signalons toutefois avec satisfaction l'effort envisagé pour les Chambres de Commerce Suisses à l'étranger.

Notre Compagnie a d'ores et déjà été associée aux discussions préliminaires à ce sujet, aux côtés de notre Ambassade, de l'Office fédéral des Affaires économiques extérieures, du Département fédéral des Affaires étrangères, de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, de l'Office National Suisse du Tourisme...

Nous avons tout lieu d'espérer une dotation en moyens financiers à la hauteur de notre programme d'actions pour les trois prochaines années (participation aux Foires régionales de caractère international, participation comme hôte d'honneur à des Foires régionales, organisation de « Semaines Suisses » intensification de la diffusion de nos publications, intensification de nos relations avec les media...).

On ne peut que se féliciter de l'esprit de collaboration et de coordination qui préside aux discussions en cours et exprimer dès à présent notre reconnaissance aux Pouvoirs Publics suisses pour la confiance qu'ils témoignent aux Chambres de Commerce Suisses à l'étranger, et en particulier à la nôtre.

Nous aurons à cœur de contribuer de toutes nos forces à l'amélioration de l'image de la Suisse en France, qui s'est quelque peu dégradée au cours des dernières années, et à l'intensification des échanges entre les deux pays, plus particulièrement au développement des exportations suisses vers la France.

En 1982, les échanges commerciaux entre les deux pays se sont soldés à nouveau par un excédent important en faveur de la France (8,9 milliards de francs français, contre 9,8 milliards en 1981). Ce facteur nous paraît décisif dans l'analyse de nos relations avec la France et il implique en contrepartie une attention et une compréhension particulières des autorités françaises pour éliminer les difficultés rencontrées par les importateurs suisses, telles qu'elles résultent de l'enquête menée par notre Compagnie au début de l'année 1983 et dont les résultats ont été publiés dans le dernier numéro de la Revue économique franco-suisse.

De ce point de vue, la visite officielle en avril dernier de Monsieur François Mitterrand, Président de la République, en Suisse (un tel événement ne s'était pas reproduit depuis la visite du Président Fallières en 1910) a été des plus positives.

L'ensemble des mass media a donné à cette occasion une image plus réaliste et moins caricaturale de notre pays que celle diffusée au cours des dernières années. Le rôle majeur de l'industrie a été reconnu. Et la contribution positive de la Suisse à la balance française des paiements a été largement soulignée.

C'est en formulant l'espoir que le suivi de cette visite confirmera les promesses qui ont été faites en matière d'assouplissement des contrôles douaniers, dans le domaine des changes en particulier, et les assurances données de ne pas recourir à de nouvelles mesures protectionnistes et de lever en fin d'année la limitation des attributions de devises touristiques, que je termine cette partie de mon exposé.

Il me reste maintenant à m'acquitter de l'agréable devoir d'exprimer, au nom de notre Compagnie, à Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France, et à ses collaborateurs, en particulier Monsieur Jürg Streuli, notre reconnaissance pour la compréhension et l'inlassable appui que nous trouvons auprès d'eux.

Qu'il me soit permis de dire enfin mes remerciements à mes collègues du Conseil d'administration et plus particulièrement aux membres du Bureau, à notre Secrétaire Général, Monsieur Bénédict de Cerjat, et à tous les collaborateurs et collaboratrices de la Chambre pour l'appui sans réserve qu'ils m'ont apporté au cours du dernier Exercice.



Son Excellence Monsieur François de Ziegler pendant son allocution

Allocution de M. François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse,

à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce Suisse en France, le mercredi 8 juin 1983

Je n'ai guère à ajouter à l'analyse si pénétrante que nous venons d'entendre sur la situation économique du monde, de la France, également de la Suisse. Je me bornerai donc sur ce sujet à quelques brèves remarques. Je relèverai d'abord que, bien que l'imbrication des économies nationales les ait rendues très dépendantes de la constellation générale, chacune connaît encore un rythme qui lui est propre, une orientation parfois différente quant au choix des objectifs et des priorités. Il en résulte des décalages pas seulement horaires, mais qualitatifs, qui peuvent avoir de dures conséquences.

A une époque où les contacts entre dirigeants, notamment du monde industrialisé, peuvent se nouer quotidiennement, où les organisations de coordination économique foisonnent, où les plus hauts dirigeants des principales puissances se rencontrent périodiquement, avec solennité, dans des sites historiques, on peut s'étonner qu'une véritable concertation demeure toujours aussi difficile à mettre en œuvre et à traduire dans les faits. Il y a là comme une barre, qui est sans doute celle des égoïsmes nationaux, qui obstrue toujours la voie à l'avènement d'une véritable harmonie entre les politiques économiques des États intéressés. Tant qu'il a suffi – je pense aux années 60 et au début des années 70 – de partager les fruits de la prospérité, les choses ont pu se dérouler tant bien que mal, du moins en apparence. La situation est devenue tout autre aujourd'hui qu'il s'agit, à défaut de répartir les sacrifices, de fixer les priorités quant aux moyens de surmonter la crise. Cette difficulté à s'entendre réellement à cet égard entraîne de dures conséquences et certains observateurs parlent même à ce sujet d'une véritable guerre économique. En attendant, les économies occidentales ne marchent toujours pas au même pas et nonobstant des déclarations optimistes abordent en ordre dispersé les risques et les chances de la conjoncture.

Dépendant comme nous le sommes de cette dernière, nous jugeons préoccupant l'état de chose actuel et nous œuvrons dans toute la mesure de nos moyens en faveur d'une meilleure régulation des facteurs économiques en vue d'une plus grande stabilité des échanges internationaux. Nous ne cachons pas en particulier notre inquiétude devant le gigantesque endettement international et les risques permanents de dérapage que le phénomène comporte intrinsèquement, même si jusqu'ici les mécanismes de sécurité ont joué en temps voulu. Mais, n'oublions pas qu'il y eut il y a quelques mois une crise mexicaine, susceptible de déclencher un effet de domino, dont le règlement précipité fut une question non de jours mais d'heures.

Nous suivons tout particulièrement la situation qui prévaut chez nos principaux partenaires. La France est de tous l'un des plus importants. C'est dire avec quelle attention nous observons ce qui se passe dans le pays où les uns et les autres nous exerçons nos activités. Nous savons que de la réussite de l'actuel plan de redressement dépendront des conséquences qui affecteront inévitablement l'état de nos relations.

Si l'on jette un regard sur l'état des relations franco-suisses durant l'exercice qui s'achève, nous constaterons qu'elles auront été dominées de haut par la visite du Président Mitterrand dans notre pays. Cette visite est déjà un événement en soi, qui mérite comme tel d'être souligné. Mais son importance va plus loin. Elle résulte de la préparation minutieuse à laquelle elle a donné lieu, rendant par exemple nécessaire l'étude d'un certain nombre de problèmes dont plusieurs ont pu être résolus en temps voulu (bateaux de plaisance, importation de bois à scier, de fromages, etc.) et de la nature très concrète des conversations.

La visite a en effet été un succès. Elle a dépassé le côté purement protocolaire et elle a permis un débat largement ouvert sur les questions bilatérales concrètes. Il n'en résulte pas que celles-ci ont été toutes d'ores et déjà réglées, mais il est apparu de part et d'autre une bonne volonté commune dans l'esprit de trouver concrètement les solutions attendues. Les principaux sujets qui furent évoqués ont porté sur la qualité particulière des relations de la Suisse avec la CEE. Nous avons insisté de notre côté sur le prix que nous attachons à la libre circulation des produits industriels. Nous avons également évoqué les nombreux accords de libération et de coopération qui existent dans d'autres domaines, comme les assurances, les transports, les recherches. Nous avons rappelé que la Suisse est le deuxième marché extérieur de la Communauté, qui fait apparaître un surplus en faveur de cette dernière de plus de 40 milliards de francs français, ce qui donne une qualité particulière à nos relations avec elle et par conséquent avec la France, et ce qui nous donne le droit de prétendre à une égalité de traitement, en France notamment, entre les produits qui proviennent de la Communauté et les nôtres.

Il a été également beaucoup question des investissements suisses en France. Je n'ai pas à vous apprendre combien ils sont importants et substantiels. Nous avons relevé qu'un problème majeur se pose à ce sujet, qui résulte de l'insécurité provenant des pratiques douanières en ce qui a trait au prix des transports, aux redevances pour licences et à l'assistance technique et commerciale. Nous pensons qu'il existe à cet égard un intérêt mutuel de parvenir à une situation qui assure pour les firmes intéressées la transparence et la prévisibilité nécessaires.

On s'est également penché, lors des conversations d'avril dernier, sur les problèmes concrets de certaines entreprises suisses, au nombre desquelles bien entendu ceux des industries pharmaceutiques occupent une place en vue. Nous suivons aussi de près toutes les mesures françaises prises dans le domaine des aides à l'exportation, des aides publiques et du tourisme. A cet égard, nous avons constaté que nos interlocuteurs, jusqu'au plus haut niveau, ne méconnaissent pas les inconvénients qui résultent pour notre industrie touristique des mesures de restrictions à l'exportation des devises.

Brochant sur le tout, nous avons souligné notre attachement fondamental à la politique de libre échange qui a valu à chacun de nos deux pays en particulier, et aux autres en général, plus de trente années d'expansion continue et de prospérité sans précédent. Nous avons été soulagés d'apprendre que le gouvernement français a préféré tenter de réduire le déficit de sa balance des paiements par un plan de rigueur et non en fermant ses frontières, c'est-à-dire en se recroquevillant sur lui-même et en s'exposant à la ronde infernale des mesures et contre-mesures. Nous savons en effet, comme nos interlocuteurs, que le recours au protectionnisme serait le pire de tout, puisqu'il exposerait les économies qui y recourraient à un inéluctable déclin technologique d'abord, économique ensuite, et politique et culturel enfin, source d'appauvrissement généralisé et de réduction du niveau et de la qualité de la vie. Nous avons exprimé bien haut notre confiance dans les moyens existants pour réduire les effets de la crise et relancer l'économie. Nous avons été heureux de nous sentir sur ce point capital à l'unisson de nos interlocuteurs français.